

Division statistique pour le développement

Cinquième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 14-16 novembre 2017)

CPS/HOPS 2017/Séance 4 – Document d'information 5

Original : anglais

SÉANCE 4 – ACTIVITÉS DE LA DIVISION DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

(Document présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ

1. La statistique économique est essentielle pour orienter le travail des décideurs dans de nombreux domaines, et notamment la politique monétaire, l'analyse et la réduction de la pauvreté ou encore la négociation d'accords commerciaux. L'élaboration et l'optimisation de statistiques économiques de qualité, ainsi que de l'infrastructure statistique qui en découle nécessairement, constituent l'une des grandes priorités de la Stratégie décennale océanienne sur la statistique.
2. L'élaboration du programme océanien de statistique économique s'appuie sur les stratégies nationales de développement de la statistique adoptées par les États et Territoires de la région ; elle est conforme à l'ensemble de statistiques économiques fondamentales de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et du Programme régional océanien sur la statistique économique.
3. La région a connu des avancées significatives dans le domaine de la statistique économique. On peut notamment relever : i) l'actualisation de l'indice des prix à la consommation et la mise en œuvre de la Nomenclature océanienne des fonctions de la consommation individuelle (PACCOICOP) dans cinq États et Territoires insulaires océaniques ; ii) la mise en place de normes et de classifications communes reposant sur des recommandations internationales ; iii) la création de registres du commerce et des sociétés ; iv) l'établissement de statistiques du commerce international de marchandises ; v) ainsi que, dans un pays, de tableaux offre/utilisation ; et vi) le développement de comptes satellites pour le tourisme en renforçant les capacités grâce à l'organisation d'ateliers, de stages en détachement et de missions dans les pays, ainsi qu'en soutenant la coopération Sud-Sud. Dans bien des cas, en particulier avec les petits États insulaires en développement du Pacifique, des capacités complémentaires ont été fournies aux organismes nationaux de la statistique.
4. La poursuite du développement du Programme océanien sur la statistique économique se heurte à plusieurs obstacles importants. En effet, accélérer la mise en œuvre de ce programme nécessite avant tout d'optimiser la capacité des services nationaux de la statistique à attirer du personnel efficace et à composer avec la forte rotation de ce personnel, ainsi que d'accroître la capacité à moderniser leurs systèmes et infrastructures informatiques.

5. Afin de surmonter ces obstacles, la Division statistique pour le développement travaille à l'élaboration de solutions solides, qui peuvent être appliquées dans tous les États et Territoires insulaires océaniques, tout en conservant assez de souplesse pour s'adapter aux différents environnements informatiques, et dont la manipulation est intuitive pour tous, débutants ou utilisateurs chevronnés.